

De la compétence à la reconnaissance : La VAE au service de la Stratégie RH

Le 5 décembre 2017, à l'IUT d'Aix-Marseille, site de Saint Jérôme, s'est déroulé la dernière Matinale de l'année du Service de la Formation Professionnelle Continue (SUFA) sur le thème « De la compétence à la reconnaissance : La VAE au service de la Stratégie RH ».

Organisée conjointement par le SUFA, l'IUT et la Faculté des Sciences, une trentaine de participants se sont réunis autour de ce sujet d'actualité.

Michel Carette (Vice-Président Délégué à la Formation Continue et à l'Alternance et Directeur du SUFA) a ouvert cette manifestation et planté le décor de notre matinale. En effet, notre contexte sociétal est aujourd'hui complexe et mouvant. La formation professionnelle continue participe activement à l'accompagnement de ces transformations à travers le développement de nouvelles compétences initiées par un individu ou une entreprise.

Nous avons connu au cours des différentes années une évolution du droit à la formation, des droits à la formation. Après la mise en place de l'obligation légale de la formation dans les années 70, nous avons vu apparaître le Droit à la certification (VAE), le Droit à la formation (DIF, CPF), le Droit à l'orientation (CEP). A l'aube d'une « transformation » de notre système de Formation Professionnelle Continue, le développement des compétences reste plus que jamais au cœur de notre action.

- Développer des formations adaptées et innovantes,
- Donner l'opportunité à chacun de concevoir son parcours de formation
- Faciliter l'accès à un diplôme, à une qualification

Un challenge qui donne tout son sens à l'action d'accompagnement d'AMU auprès des individus et des entreprises dans le cadre de la « Formation tout au long de la vie ».

Notre matinale relative à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) entre dans cette dynamique. Elle nous offre l'opportunité grâce à l'ensemble des partenaires d'illustrer l'opérationnalité du dispositif de VAE sous sa forme collective, à travers différents témoignages : l'un sur le métier de chef de rayon l'autre sur celui de visiteur médical.

Pour illustrer la problématique de cette Matinale, Lionel Nicod (Directeur Adjoint de l'offre de formation, IUT) et Nathalie Jayne-Bonnet (Enseignante, IUT) ont présenté un exemple réussi de VAE en partenariat entreprise relative à la licence professionnelle «DistriSup». Carrefour, à travers son Responsable Ressources Humaines Régionale, Philippe Degery nous a expliqué comment l'entreprise dans le cadre de sa stratégie ressources humaines souhaitait valoriser ses collaborateurs et leurs compétences par l'acquisition d'une reconnaissance liée à un diplôme.

La réalisation de ce parcours liant VAE collective et formation a vu le jour grâce à une volonté d'entreprise et un volontariat des collaborateurs. L'objectif visé était d'acquérir une prise de recul sur ses propres pratiques professionnelles, un renforcement grâce à des apports théoriques choisis, une nouvelle dynamique à la fois personnelle et professionnelle couronnée par la validation de la licence pro « Distrisup ».

Un parcours d'accompagnement « sur mesure », de proximité, construit en synergie par l'ensemble des partenaires (Carrefour, IUT, SUFA). Au final, 22 validations totales du diplôme ont été délivrées soit 91.66 % de réussite.

Pascal Péan, salarié du groupe Carrefour et lauréat, a pris ensuite la parole pour nous raconter son expérience. Il a souligné l'investissement nécessaire dans le projet d'obtention de cette licence professionnelle : combien la dynamique de groupe et l'accompagnement conjoints des équipes du SUFA, de l'IUT, mais aussi de son entreprise ont été importante pour réussir l'acquisition du diplôme. La VAE collective a été un catalyseur dans l'évolution de sa pratique professionnelle et de son projet professionnel.

La VAE collective, au sein de Carrefour, une réussite de l'entreprise et de son équipe RH qui se matérialise déjà par de nouvelles demandes de collaborateurs sur la région PACA avec une possible démultiplication sur toute la France.

D'autres enseignes de la grande distribution sont intéressées par le concept.

La VAE collective sur le métier de visiteur médical ou comment passer d'une contrainte réglementaire à une GPEC. Valérie Leveillé (Enseignant Chercheur, Faculté des Sciences) et Michel Vercellone (Netrocommunication) nous ont présenté le constat initial sur le métier de Visiteur médical : un emploi en contraction, une nécessité d'avoir un diplôme pour le tenir, une pyramide des âges inversée, une action sur toute la France.

La première mise en place de la VAE en partenariat entreprise, sur la période 2016/17 s'est faite à travers des Plans de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) environ 200 personnes ont été accompagnées par Aix Marseille Université. Après le choc de l'impact réglementaire, la réactivité des entreprises débouche sur 2018, sur une approche anticipatrice en mettant en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et un accompagnement prévu pour, à ce jour, environ 55 personnes.

Les actions qui ont été menées se sont concrétisées par un accompagnement « sur mesure », avec des actions de formations collectives mais aussi des actions de production individuel pour finaliser l'acquisition de la compétence manquante. Des regroupements ont été réalisés au plus près des candidats et des entreprises pour favoriser la réussite. De plus, un travail a été réalisé pour mobiliser des outils distanciés (Visioconférence...) et innovants à la fois dans l'accompagnement et le jury de VAE.

Du besoin à la réalisation, un travail de conception où la connaissance du secteur, la valorisation du diplôme, la mobilisation d'outils innovants et la synergie des différents acteurs (Faculté des Sciences, Nétrocommunication, SUFA) ont permis de relever ce challenge permettant ainsi à des individus de rebondir et de prendre un nouveau départ.

Des échanges riches avec la salle où la présence d'entreprises, d'OPCA, d'organismes de formation, de représentants d'autres composantes d'AMU... soulignent l'importance de la proximité entre partenaires pour concevoir le bon processus à la fois interne à l'entreprise, à l'organisme de formation (contenu, accompagnement...) mais aussi le bon format financier afin de mettre dans les meilleures dispositions les candidats à cette aventure.

La VAE Individuelle comme la VAE en partenariat entreprise confirme bien son rôle « d'outil » de management des Ressources Humaines, pouvant être mobilisée comme moyen de reconnaissance au travail, de sécurisation des parcours professionnels, pour mieux accompagner et anticiper les mobilités (internes et externes) afin de répondre aux enjeux de notre société.

Un grand merci à tous les intervenants pour leur disponibilité et leur partage au profit du collectif.

De l'idée à l'action, Aix Marseille Université reste à votre écoute pour vous accompagner dans votre réussite

A l'année prochaine !